

LE RÔLE DU PREMIER MINISTRE DE L'ONTARIO

L'hon. William Rompkey (Grand Falls-White Bay-Labrador): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. J'ai été sidéré d'apprendre qu'avant même de consulter le Parlement ou les habitants de Terre-Neuve, on a consulté Bill Davis, lequel a approuvé l'entente en disant: «C'est d'accord, ils sont pauvres». Je veux savoir pourquoi l'on a consulté le premier ministre de l'Ontario. Je veux savoir exactement quel rôle il a joué dans cette entente. Manifestement, monsieur le Président, on ne dit plus «vérifiez auprès d'Erik» mais bien «vérifiez auprès de Bill».

M. Crosbie: Auprès de qui avez-vous vérifié?

● (1420)

L'hon. Pat Carney (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, notre parti et le premier ministre de Terre-Neuve, M. Peckford, ont souhaité que l'entente conclue avec Terre-Neuve serve l'intérêt national. La seule façon de déterminer quel est l'intérêt national, c'est de consulter toutes les personnes en cause.

Au moment où l'accord de l'Atlantique a été élaboré au printemps dernier, le premier ministre (M. Mulroney) et moi avons communiqué avec les autres premiers ministres provinciaux, notamment de l'Alberta, des Maritimes et de l'Ontario, parce que nous avançons en terrain inconnu. Nous étions déterminés à faire de cet accord un moyen d'assurer une plus grande égalité pour les Terre-neuviens.

Lorsque je me suis entretenue avec le premier ministre à ce sujet, j'ai signalé que le revenu moyen, à Terre-Neuve, est égal à 57 p. 100 de la moyenne nationale. C'est pourquoi les gens de cette province sont pauvres.

M. le Président: A l'ordre.

Mlle Carney: Les premiers ministres que nous avons consultés sont convenus que cet accord pourrait servir à mettre Terre-Neuve sur un pied d'égalité avec le reste du pays.

LA FORMATION EN MATIÈRE D'EXPLOITATION SOUS-MARINE—
LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'hon. William Rompkey (Grand Falls-White Bay-Labrador): Monsieur le Président, les Terre-neuviens n'obtiendront un emploi dans l'exploitation des gisements sous-marins que s'ils ont les compétences voulues. Pourquoi n'est-il absolument pas question de l'enseignement ou de la formation dans cet accord? Que compte faire le gouvernement dans le domaine de la formation? S'il ne fait rien, les Terre-neuviens, comme le dit Bill Davis, resteront toujours pauvres.

L'hon. Pat Carney (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, je dirais que voilà une remarque typique de dépit. Ne croyez-vous en aucune bonne nouvelle?

Des voix: Bravo!

M. Rompkey: Répondez à la question.

Questions orales

Mlle Carney: Je conseille au député d'attendre d'avoir vu tout l'accord. Nous avons un projet d'accord de 62 articles que nous devons approfondir sur certains points techniques.

M. Rompkey: Vous l'avez montré à Davis, mais pas à nous.

Mlle Carney: Nous ne manquerons pas de le présenter à la Chambre.

* * *

LA SÉCURITÉ SOCIALE

LE PRINCIPE DE L'UNIVERSALITÉ

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Ce matin, le ministre des Finances a déclaré à *La Presse* que l'universalité était un luxe du passé. En septembre, c'était un principe sacré; en octobre, c'était négociable, et voilà que maintenant nous devons dire adieu au principe de l'universalité. Qui s'exprime au nom du gouvernement, le premier ministre du Canada ou le ministre des Finances?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, l'article de journal que j'ai sous les yeux ne dit rien de tel. Je suis sûr que la députée a déformé les faits par inadvertance.

D'après cet article, le ministre des Finances a déclaré que les avantages sociaux accordés aux personnes à revenu supérieur à la moyenne nationale—il ne parlait pas du tout d'universalité, du moins dans les articles de journaux que j'ai...

M. Deans: De quoi parlez-vous? Êtes-vous capable de comprendre ce qui est écrit?

M. Mulroney: Même si j'imagine qu'on peut toujours prétendre le contraire, tout ce que disait le ministre, c'est qu'il voulait s'efforcer de donner davantage d'argent aux Canadiens les plus nécessiteux. Les pauvres et les déshérités de notre société ont besoin de plus d'avantages sociaux que le président d'une banque qui gagne \$500,000 par an. C'est exactement ce que nous voulons faire.

M. Deans: Asseyez-vous et cessez d'être ridicule.

LE CONTRAT SOCIAL

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Le premier ministre ne reconnaît-il pas que les programmes sociaux font l'objet d'un contrat sacré entre la population et le gouvernement du Canada? A-t-il l'intention de rompre ce contrat?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, notre parti a toujours agi conformément à ses traditions. C'est ainsi que M. Diefenbaker et M. Stanfield ont eu l'occasion de parler de cette question à la Chambre, et ils l'ont fait d'une manière qui honorait notre parti et le pays. Nous sommes pour la justice sociale et les programmes sociaux. Nous sommes pour l'égalité des chances et nous sommes également favorables à un réexamen de la situation dans le but d'aider les citoyens qui en ont vraiment besoin. Trop de Canadiens ont un revenu inférieur au seuil de la pauvreté. Nous nous efforçons de les aider en priorité, avant de nous occuper de ceux qui n'ont pas besoin de ce genre d'aide.